



SyneriskGroup

Holding

Holding des sociétés:

Assureurs Associés SA

Créée en 1982

Place St.-Gervais 1 / CP 1006
CH-1211 Genève 1

t : +41 22 716 19 19

f : +41 22 731 85 21

e : info@assureurs-associes.ch

www.syneriskgroup.ch

Autorisation finma no 10'351

Assurances Service SA

Créée en 1968

Place St.-Gervais 1 / CP 1093
CH-1211 Genève 1

t : +41 22 732 58 00

f : +41 22 738 72 72

e : info@assurances-service.ch

www.syneriskgroup.ch

Autorisation finma no 12'384

René-Paul Vallotton SA

Créée en 1964

Place St.-Gervais 1 / CP 1093
CH-1211 Genève 1

t : +41 22 310 60 91

f : +41 22 781 28 98

e : info@rpvallotton.ch

www.syneriskgroup.ch

Autorisation finma no 17'931

**Une stratégie globale cohérente
pour des besoins et objectifs individuels**



	Page
Entreprise	
<hr/>	
A propos de nous	3
La garantie d'une gestion intégrée	4
Représentation du mandant	5
Planification	
<hr/>	
1 ^{ère} étape d'une gestion intégrée	6
Mise en place du programme	7
Suivi du programme	7
Aménagement	
<hr/>	
2 ^{ème} étape d'une gestion intégrée	8
Attribution d'un(e) gestionnaire	9
Spécialisation	9
Règlement des sinistres	9
Services	
<hr/>	
3 ^{ème} étape d'une gestion intégrée	10
Fine art	11
Risk consulting and management	11
Solutions RH	12
Soutien juridique	12
Compte courant « Assurances »	13
Extranet SynWeb©	13

Activité familiale et rôle de nos sociétés

Une tradition et un savoir-faire dans le domaine de l'assurance et de la réassurance

Une activité familiale depuis 1928

C'est en 1928 que Monsieur Henri Beck débuta sa carrière dans l'assurance. Il deviendra l'un des premiers courtiers autorisés du Lloyd's en Suisse en 1948. En 1968, son fils, Monsieur Laurent Beck, reprit le flambeau. Il développera les sociétés Assurances Service SA et Assureurs Associés SA d'une manière remarquable tout au long de sa carrière. En 2004, c'est au tour de son petit-fils, Monsieur Sébastien Beck, de perpétuer une tradition familiale de plus de 80 ans dans la gestion des risques de personnes physiques ou morales sur le marché suisse ou international.

Assurances Service SA

Coverholder at Lloyd's since 1968

Le Lloyd's de Londres arbitre, dans un mode de marché, des assureurs spécialisés parmi les plus qualifiés et les plus expérimentés au monde. Le Lloyd's est l'un des acteurs incontournables du monde de l'assurance et nous nous devons d'en faire partie.

Par conséquent, notre société a conclu d'importants accords avec le Lloyd's nous permettant un rôle d'assureur direct avec des capacités parmi les plus élargies de Suisse.

René-Paul Vallotton SA

Coverholder at Lloyd's since 1964

Afin de renforcer notre positionnement d'assureur du Lloyd's en Suisse, la société René-Paul Vallotton SA a rejoint notre groupe au 1^{er} janvier 2012.

Assureurs Associés SA

Société de courtage en assurances depuis 1982

Les compagnies d'assurance proposent une multitude de couvertures pour parer partiellement ou totalement à des risques ; toutefois, il faut arriver à sélectionner les couvertures les mieux adaptées à vos objectifs et vos besoins tout en optimisant leur financement : c'est le rôle d'Assureurs Associés SA.

Indépendamment du nombre d'assureurs ou du type de garanties que forment votre portefeuille, que cela soit d'ordre administratif ou en cas de sinistre, vous n'avez plus qu'un seul interlocuteur : nous !

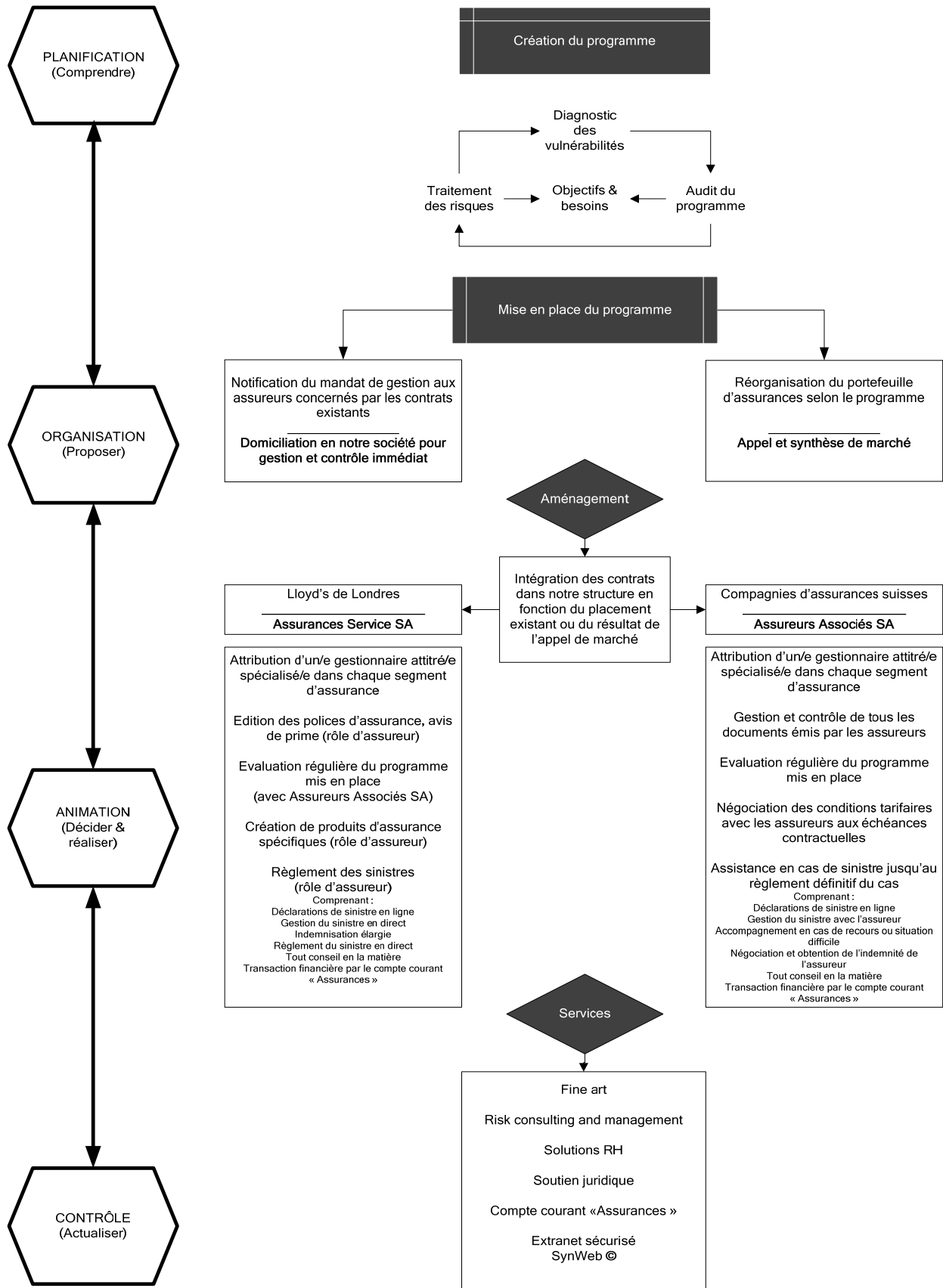
SyneriskGroup

Holding de nos sociétés

Notre holding a pour but de laisser totalement indépendantes nos sociétés avec leurs activités respectives afin de conserver une transparence impérative dans notre groupe.

La garantie d'une gestion intégrée

Une stratégie globale cohérente pour des besoins et objectifs individuels



Mandat de gestion

Toute relation de qualité repose sur la confiance et la compréhension

Nous attachons une grande importance à la définition de nos rapports entre vous et nous, notamment dans le cadre de la gestion de votre portefeuille d'assurances. Par ce mandat, vous nous autorisez à vous représenter auprès des compagnies d'assurance et à traiter toute opération d'assurance pour votre propre compte aux conditions suivantes, à savoir :

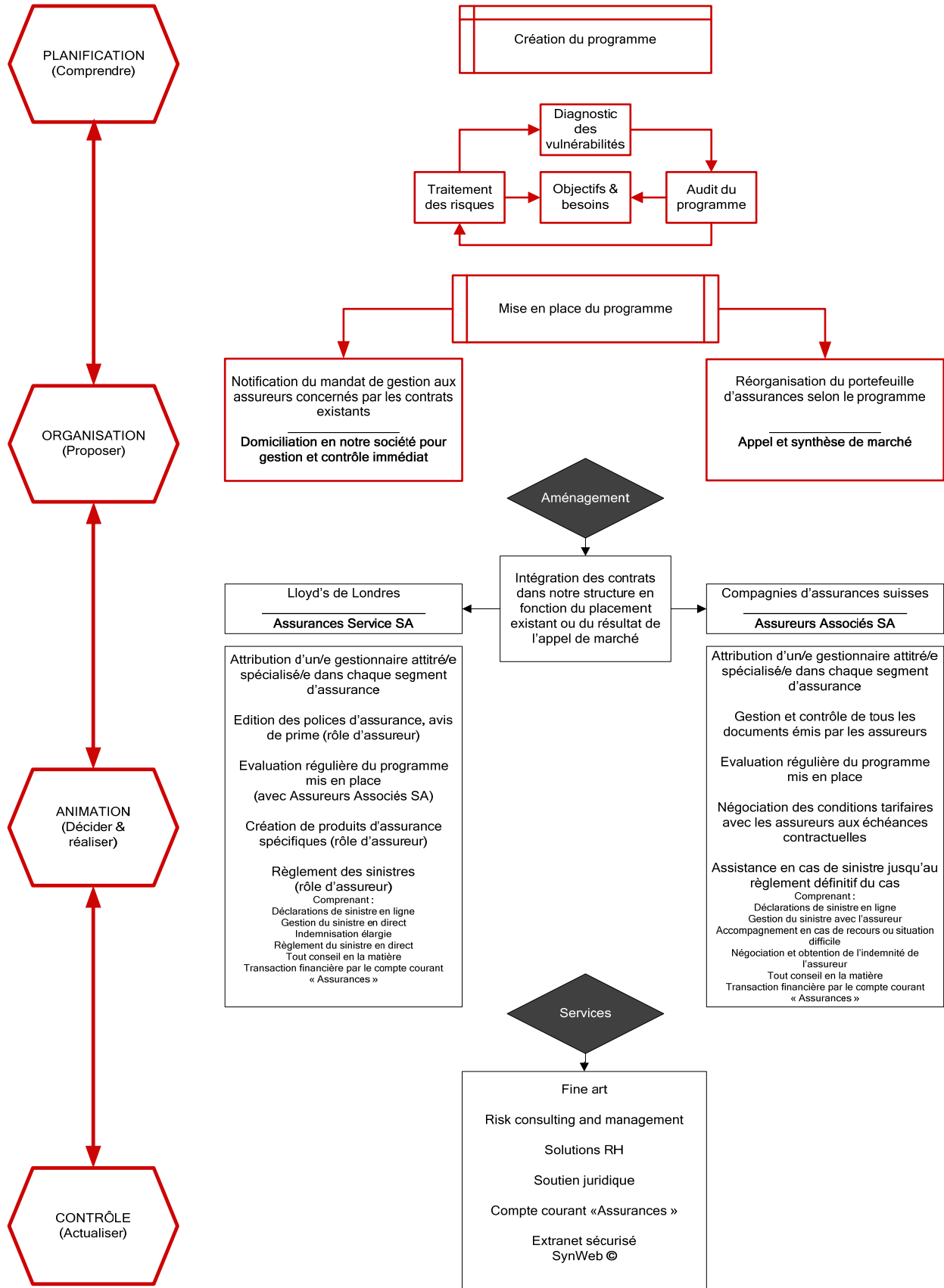
- Le mandataire est un intermédiaire d'assurance non lié pour toutes les branches d'assurance et reconnu par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (finma).
- Le mandataire s'engage, en étroite collaboration avec le mandant, à l'assister dans la gestion de son portefeuille d'assurances au mieux de ses intérêts.
- Dans le cadre du présent mandat, le mandataire est autorisé à négocier, à l'exclusion de tout autre intermédiaire et sans engager le mandant, avec les assureurs et autres partenaires en la matière, et à obtenir de leur part tous les renseignements nécessaires à l'exécution du mandat qui lui est confié.
- Le mandataire a pouvoir de signature pour la gestion administrative du dossier. Le mandant en revanche, conserve son droit exclusif à la signature pour la souscription, le renouvellement et la modification de tout contrat d'assurance. Toute décision du mandataire en matière de gestion administrative sera prise en consultation avec le mandant.
- Pour maîtriser parfaitement le contrôle du portefeuille d'assurances, la correspondance et les avis de primes doivent transiter par le mandataire.
- Le mandant s'engage à informer le mandataire de tous les changements qui pourraient influencer l'exploitation correcte des garanties d'assurances, et s'assure que le mandataire reçoive copies de tous les documents que lui-même aurait reçus directement par une compagnie d'assurances.
- Le mandant reste preneur d'assurance et débiteur des primes ; le mandataire n'intervient pas dans le paiement des sinistres.
- L'ensemble de l'activité du mandataire n'entraîne **aucun frais pour le mandant**, sauf avis exceptionnel. La rémunération du mandataire résulte des accords qu'il a passés avec les assureurs ou autres partenaires en la matière.
- Le mandataire a conclu des conventions de coopération avec les principaux assureurs disposant de l'agrément de l'autorité de surveillance en Suisse (y compris les caisses-maladie ainsi que les caisses de pension et fondations collectives enregistrées), mais n'est pas lié juridiquement, économiquement ou de quelque autre façon que ce soit à une institution d'assurance selon la législation suisse sur la surveillance des institutions d'assurances.
- Le mandataire assure que ses collaboratrices et collaborateurs traitent les données qui leur sont confiées selon les principes de la législation suisse sur la protection des données. Au cas où une transmission des données du mandant à l'étranger serait nécessaire dans le cadre du mandat de gestion, le mandataire est autorisé à transmettre ces données en respectant les principes de la protection des données.

Dans le but de simplifier les procédures d'administration des polices, le mandant accepte que le mandataire traite ses données moyennant des applications internet mises à disposition par les assureurs.

Les données du mandant, ainsi que toute information concernant les activités d'affaires obtenues dans le cadre du mandat de gestion, sont traitées confidentiellement et uniquement dans le but d'effectuer les activités résultant du mandat de gestion. Les supports de données sont conservés sous clé chez le mandataire et sont seulement accessibles aux collaboratrices et collaborateurs du mandataire. Envers les tiers non concernés, le mandataire garde le strict secret sur la relation contractuelle avec le mandant et toutes les autres informations y relatives. La transmission des données aux assureurs pour les appels d'offres, respectivement les renouvellements de polices ainsi qu'en cas de sinistres, est réservée.

- Le mandat de gestion est soumis au droit matériel suisse sans égard aux règles de conflit du droit international privé. Le for exclusif est celui du mandant ou du mandataire en Suisse au moment de l'ouverture de l'action en justice.
- Le mandat de gestion, qui annule et remplace tout mandat antérieur, est valable pour une durée indéterminée. Il pourra être résilié par chacune des parties en tout temps.

1^{ère} étape d'une gestion intégrée
Identifier, analyser et évaluer les risques



Création et mise en place du programme

Pour bien se comprendre, il faut du temps. Ce temps, nous nous l'accordons

Pour pouvoir bien vous conseiller et vous proposer des produits et services qui vous conviennent, nous devons avoir une idée précise de votre personnalité, de vos besoins, de vos objectifs, de votre environnement et de l'état actuel de votre portefeuille d'assurances.

Cette analyse, qui vous sera présentée sous forme de rapport analytique, nous permettra de pouvoir identifier, analyser et évaluer les risques positifs et négatifs (opportunités et menaces) pour sélectionner les mesures de réduction des risques adéquates et mettre en place des mécanismes de financement optimums.

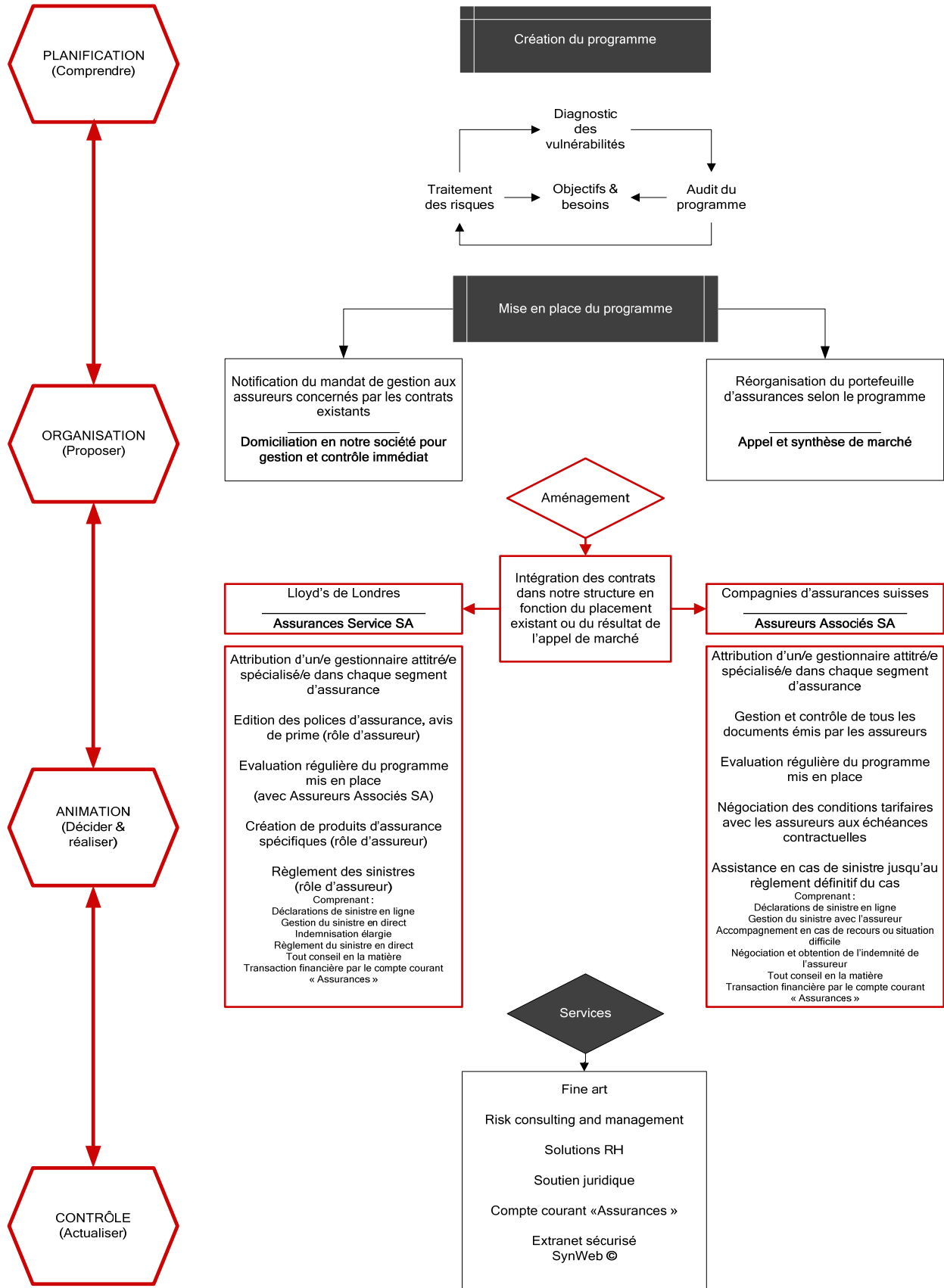
Suivi du programme

La gestion des risques est un voyage et non une destination

Le traitement de ces risques, respectivement la mise en place du programme ne peut être efficace que s'il a bien été paramétré en amont et suivi dans sa durée.

Pour nous, l'éthique de notre métier n'a de sens que dans l'action. Si tout était noir ou blanc, ce serait simple mais le contenu même de l'éthique est variable dans le temps et dans l'espace, en constante évolution. La reconnaissance de cette notion d'éthique, active et évolutive, implique que nous nous remettions en question en permanence. Un programme de gestion des risques doit être régulièrement audité pour s'assurer que les mécanismes en vigueur répondent toujours aux contextes actuels.

2^{ème} étape d'une gestion intégrée
Une structure adaptée à vos besoins



Attribution d'un(e) gestionnaire attitré(e)

En matière de conseil, vos objectifs, vos besoins et vos souhaits sont au cœur de notre approche, et ce de façon permanente

Reconnus par notre organe de contrôle en Suisse, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (finma), l'ensemble de nos activités est géré et organisé par des collaborateurs ayant une importante expérience dans le domaine de la gestion des risques. Le placement d'un risque requiert une excellente connaissance des produits, respectivement du marché de l'assurance, que peu d'organismes peuvent prétendre avoir ou maîtriser parfaitement.

Notre force est de vous permettre d'externaliser la problématique de la gestion des risques propre à votre activité ou à vos objectifs en la confiant à des professionnels reconnus qui auront la maîtrise et les outils d'une gestion efficace, rationnelle et cohérente tout en conservant le contrôle de votre programme d'assurances, ce en tout temps.

Spécialisation dans chaque segment d'assurance

Une couverture d'assurance ne peut être efficace que si elle a été paramétrée avec connaissance. Nous nous concentrons exclusivement sur ce que nous savons faire de mieux

PERSONNES	CHOSSES	VEHICULES A MOTEUR
<ul style="list-style-type: none">- LAA- LAA complémentaire- Perte de gain maladie- Individuelle accidents- Individuelle maladie- Prévoyance professionnelle- Vie individuelle	<ul style="list-style-type: none">- Commerce- Installations électroniques- Machines- Bâtiment- Ménage- Objets de valeur	<ul style="list-style-type: none">- Voiture de tourisme- Voiture de collection- Voiture de compétition- Voiture de livraison- Camion- Tracteur et véhicule de travail- Flotte véhicules à moteur- Bateau à moteur ou voilier
RESPONSABILITE CIVILE	RISQUES SPECIAUX	
<ul style="list-style-type: none">- Responsabilité civile des dirigeants- Responsabilité civile professionnelle- Responsabilité civile privée- Responsabilité civile immobilière- Responsabilité civile du maître de l'ouvrage	<ul style="list-style-type: none">- Caution- Travaux de construction- Protection juridique privée- Protection juridique circulation- Protection juridique professionnelle- Transport- Voyage- Création de produit(s) d'assurance spécifique(s)	

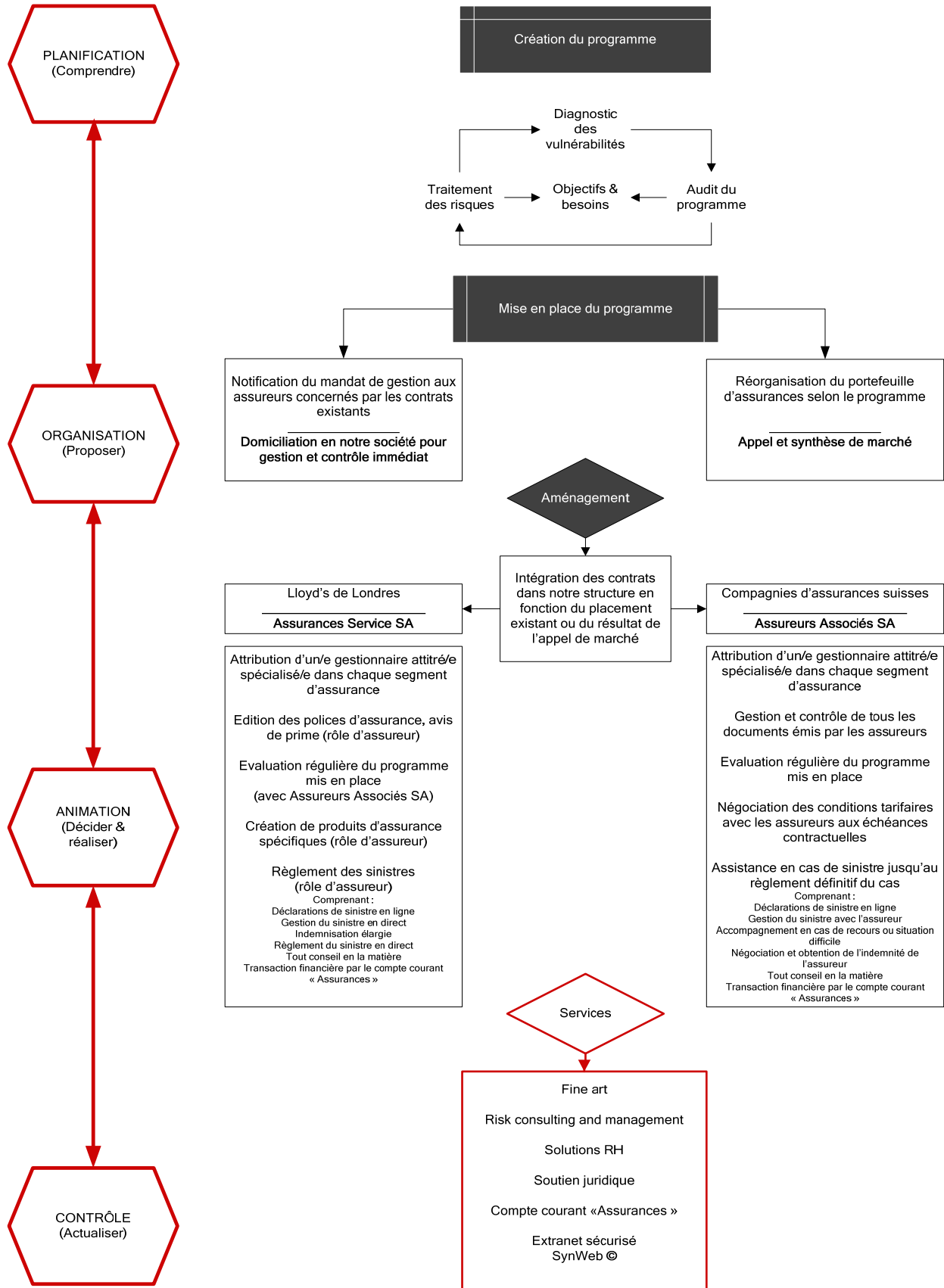
Règlement des sinistres

La gestion des sinistres d'assurance est un domaine clé pour la protection des assurés et constitue à ce titre notre préoccupation principale

Dans ces moments difficiles, nous nous devons donc d'être réactifs, de vous indiquer les procédures à suivre, de connaître parfaitement les éléments importants à vous réclamer pour l'ouverture immédiate du dossier de sinistre par l'assureur et lui permettre ainsi de prendre les mesures adéquates immédiates, de maîtriser parfaitement les flux d'information entre vous et l'assureur et vice-versa pour permettre une rapidité d'exécution.

Dans un deuxième temps et avec la même assiduité, nous suivons bien entendu le dossier en cours, en analysant notamment les propositions et prises de position de l'assureur, jusqu'à son règlement final.

3^{ème} étape d'une gestion intégrée
Des services adaptés à vos besoins



Fine art

Nous tenons compte de la sensibilité des objets et de vos préoccupations pour la préservation de votre patrimoine

Quels que soient vos objets de collection, que vous soyez un collectionneur, une fondation, un musée, un exposant, une galerie d'art ou un antiquaire, notre société Assurances Service SA a une solution parfaitement adaptée à vos besoins !

CATEGORIE	
- Tableaux de maîtres, dessins, sculptures et design moderne	- Instruments de musiques, vins
- Œuvres graphiques, photographies et lithographies	- Manuscrits et livres bibliophiles
- Travaux vidéo et installations	- Argenterie, porcelaine, verrerie et terre cuite
- Bijoux, meubles, luminaires et miroirs	- Voitures anciennes
- Antiquité, art primitif et asiatique	

EXPERTISE	PRODUIT D'ASSURANCE
<p>Dans ce segment, il est tout d'abord impératif d'évaluer le risque avec précision notamment de déterminer clairement la valeur des objets à assurer.</p> <p>En toute confidentialité et selon vos besoins individuels, nous vous guidons en matière d'évaluation de vos objets, de sécurité et de conservation par un suivi personnalisé dans le cadre de l'assurance de votre collection, ceci grâce à l'appui d'un historien de l'art expérimenté dans ce domaine et d'un expert de renom pour vos voitures de collection.</p>	<p>Parmi les assureurs "Fine Art", nous nous distinguons par nos compétences, notre équipe de spécialistes, un savoir-faire et une excellente capacité de service qui font de nous l'assureur incontournable pour l'assurance de vos collections.</p> <p>De par notre expérience, nous avons conçu un produit d'assurance qui répond parfaitement aux exigences de la protection d'un patrimoine. Notre produit d'assurance "tous risques" comprend, dans ses principales caractéristiques, un inventaire et une documentation détaillée de vos objets, une couverture en valeur agréée avec une réactualisation régulière des dites valeurs, une couverture préventive pour les nouvelles acquisitions, une couverture transport, une couverture des frais de restauration et d'une éventuelle moins-value, une validité territoriale dans le monde entier, un règlement rapide et compétent en cas de sinistre.</p>

Risk consulting and management

La gestion globale des risques

Devenue obligatoire en Suisse au 1^{er} janvier 2008 pour certaines entreprises, la gestion des risques peut être définie comme la combinaison de la planification, l'organisation, l'animation et le contrôle des ressources et activités d'une organisation pour atteindre ses objectifs de la façon la plus efficace au sens économique. Pour atteindre ses différents objectifs, elles doivent garder à l'esprit un préalable incontournable : la survie à tous les événements qui pourraient survenir et provoquer des pertes tout en saisissant les opportunités qui se présentent. Bien entendu, outre la survie, les dirigeants peuvent fixer des contraintes plus importantes : poursuite des opérations, maintien de la croissance, diminution des profits ou flux de trésorerie limités à un montant fixe, en toutes circonstances.

La tâche spécifique du gestionnaire des risques est de veiller à ce que tous les opérationnels soient armés pour agir et limiter l'impact des points de rupture internes ou externes sur la vie d'une entreprise.

Grâce à des outils performants, nous vous accompagnons tout au long de votre processus de gestion des risques notamment en vous permettant de les recenser, de les classer par facteur fréquence/gravité et de trouver les outils adéquats pour les traiter.

Solutions RH

Optimisez la gestion de votre personnel

Nous vous proposons de vous décharger partiellement ou intégralement de la gestion administrative des postes suivants, à savoir :

MODULE 1 Gestion de la prévoyance professionnelle (LPP) <ul style="list-style-type: none">- Gestion intégrale des flux administratifs- Ligne directe et adresse email à votre disposition- Suivi et contrôle de la facturation des primes- Suivi et contrôle des mutations- Suivi des examens médicaux demandés par l'assureur- Suivi et contrôle de tout autre flux administratif- Conseils individuels aux collaborateurs- Séances d'information au personnel et rédaction de documents d'information- Malléabilité de nos services en fonction de vos besoins- Mise en place d'un processus de reporting au service RH	MODULE 3 Gestion de l'absentéisme <p>Grâce à un partenariat avec un institut spécialisé dans la gestion de l'absentéisme, nous pouvons vous proposer :</p> <ul style="list-style-type: none">- Etude des conditions de travail, symptômes et aménagements possibles- Suivi et accompagnement des collaborateurs en cas d'absences répétées- Réduction du taux d'absence de l'entreprise- Mise à jour et amélioration des tableaux de bord- Formation des cadres à la gestion de l'absentéisme- Malléabilité de nos services en fonction de vos besoins- Mise en place d'un processus de reporting au service RH
MODULE 2 Gestion des sinistres accident & maladie <ul style="list-style-type: none">- Ligne directe et adresse email à votre disposition- Rédaction et transmission des déclarations de sinistres aux assureurs- Suivi des cas jusqu'à leur règlement (y.c. coordination AI et LPP)- Gestion des éventuels litiges avec les assureurs- Malléabilité de nos services en fonction de vos besoins- Mise en place d'un processus de reporting au service RH	MODULE 4 Gestion des salaires <p>Grâce à un partenariat avec une société spécialisée dans des solutions RH, nous pouvons vous proposer :</p> <p>Gestion des salaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- Emission des feuilles de salaire et transmission à vos collaborateurs- Saisie des modifications mensuelles- Emission des rapports légaux- Interface avec votre système comptable- Intégration automatique des indemnités d'assurances accident, maladie et mutations LPP- Gestion des flux administratifs avec l'AVS-AC / APG / CAF <p>Permis de travail / Imposition à la source</p> <ul style="list-style-type: none">- Gestion des renouvellements- Gestion des taux d'imposition- Gestion des déclarations d'imposition à la source <p>Communication aux employés :</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture des certificats d'assurances, de salaire- Changements législatifs en matière d'assurance <p>D'une manière générale :</p> <ul style="list-style-type: none">- Malléabilité de nos services en fonction de vos besoins- Mise en place d'un processus de reporting au service RH

Soutien juridique

Justesse et honnêteté, une éthique que nous défendons

Notre rôle consiste également en la protection des intérêts de nos clients. Il se peut qu'un règlement de sinistre, qu'une décision ou que des conditions tarifaires soient inappropriés et/ou au net détriment de l'assuré. Dans certains cas, il nous a paru important de pouvoir mettre à disposition de notre clientèle un soutien juridique. Pour ce faire, grâce à d'étroites relations que nous entretenons avec des études d'avocats de renom, nous avons la possibilité de leur soumettre une affaire pour obtenir un avis de droit, respectivement le soutien nécessaire pour rétablir une situation conforme à sa réalité.

Compte courant « Assurances »

Le traitement des risques passe aussi par son financement

Le financement d'un portefeuille d'assurances durant l'année doit induire la maîtrise des sorties mensuelles en fonction des échéances de primes, de la validité des avis de primes reçus, des provisions pour les franchises convenues en cas d'événements dommageables et de la gestion des frais médicaux.

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous déléguer cette tâche. Pour ce faire, vous êtes tenu informé de l'état de votre compte courant « Assurances » par le biais de notre relevé mensuel qui comprend :

- L'inventaire détaillé de votre portefeuille d'assurances
- Le financement annuel, respectivement mensuel, de vos primes d'assurance pour une meilleure vue d'ensemble
- Le relevé détaillé de l'ensemble des transactions financières opérées relatives aux primes, sinistres et frais médicaux

Extranet SynWeb©

La qualité de service passe aussi par la rapidité d'exécution notamment dans la transmission de données.

Pour nous, le flux d'information entre les différents acteurs se doit d'être performant. Aussi, nous avons développé un système informatique qui répond à nos plus strictes exigences. Par le biais de notre extranet, vous avez la possibilité de vous connecter à notre programme qui met à votre disposition l'ensemble des données de votre portefeuille d'assurances avec notamment la possibilité de consulter l'historique, vos polices d'assurance en cours et les conditions générales y relatives, l'état de vos primes, l'état de vos sinistres, ce en tout temps où que vous soyez avec toute la sécurité nécessaire à une telle opération !